

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.  
[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Le nouvel  
**Economiste.fr**

Objectif 2 % du PIB

## Budget militaire : un tour de prestidigitation

Le projet de loi de programmation militaire entretient une confusion entre crédits militaires hors pensions, et "effort de Défense" qui inclut les pensions



© Claude Paris/AP/SIPA

par François Ecalte

Conformément à l'objectif fixé par l'Otan à ses membres, le président de la République s'est engagé à porter le budget des Armées à 2,0 % du PIB. Le projet de loi de programmation militaire qui vient d'être déposé au Parlement semble respecter cet engagement puisque, selon son exposé des motifs, "hors pensions, les crédits budgétaires de la mission Défense s'élèveront à 35,9 Mds€ en 2019, soit un effort de défense représentant 1,84 % du PIB, avant d'atteindre 44,0 Mds€ en 2023, soit 1,91 % du PIB". Si la programmation financière s'arrête en 2023, il a été également annoncé que ces crédits seraient encore majorés de 3 Mds€ en 2024 puis en 2025, pour atteindre 50 Mds€ en 2025, ce qui permettrait de dépasser l'objectif de 2,0 % du PIB.

Cependant, les prévisions de croissance de la loi de programmation des finances publiques conduisent à un PIB de 2 771 Mds€ en 2023 et des crédits de 44 Mds€ en 2023 ne représentent donc que 1,6 % du PIB de 2023, loin de l'objectif de 2,0 %. Si on prolonge ces prévisions de croissance au même rythme jusqu'à 2025, le budget de 50 Mds€ annoncé pour 2025 ne représenterait que 1,7 % du PIB de 2025.

### Objectif de 2 % du PIB non atteint hors pensions militaires

En fait, l'Otan intègre les pensions, de l'ordre de 0,3 à 0,4 % du PIB en France, dans les crédits militaires et, pour cette organisation, les crédits militaires de la France représentent déjà 1,8 % de son PIB en 2017. Dans un rapport publié l'an dernier, la Cour des comptes observait même que la France pouvait ajouter certaines dépenses au montant déclaré à l'Otan, comme les dépenses consacrées par la gendarmerie à ses missions militaires, et que cela lui permettrait déjà de respecter l'objectif de 2,0 % du PIB.

Se donner comme objectif de porter les crédits militaires au sens de l'Otan à 2,0 % du PIB en 2025 n'a donc guère de sens, puisque cet objectif peut être considéré comme déjà atteint et qu'il suffirait désormais de faire croître les crédits comme le PIB. Ce n'est probablement pas ce que souhaitent les Armées, dont l'objectif était plus vraisemblablement de porter à 2,0 % du PIB les crédits hors pensions (32,4 Mds€, soit 1,4 % du PIB en 2017), les seuls qui soient vraiment utiles pour assurer la défense aujourd'hui.

"Se donner comme objectif de porter les crédits militaires au sens de l'Otan à 2,0 % du PIB en 2025 n'a donc guère de sens, puisque cet objectif peut être considéré comme déjà atteint. Ce n'est probablement pas ce que souhaitent les Armées, dont l'objectif était plus vraisemblablement de porter à 2,0 % du PIB les crédits hors pensions les seuls qui soient vraiment utiles pour assurer la défense aujourd'hui"

Cet objectif ne sera pas atteint, contrairement à ce que laissent croire l'exposé des motifs du projet de loi de programmation militaire et tous les documents publiés lors de sa présentation, en entretenant une confusion gravement trompeuse entre des crédits en milliards d'euros qui excluent les pensions (44,0 Mds€ en 2023) et un "effort de défense" en pourcentage du PIB qui les inclut (1,91 %).

C'est une bonne nouvelle pour les finances publiques, et il n'est peut-être pas nécessaire de porter les crédits militaires hors pensions à 2,0 % du PIB, mais la Défense nationale est beaucoup trop importante pour faire l'objet d'une telle prestidigitation budgétaire.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalte.